



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

centres de lutte contre le cancer

Question écrite n° 53029

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le coût des médicaments contre le cancer. Tous les établissements spécialisés en cancérologie accusent de lourds déficits liés au coût des traitements. Or, cette situation va s'aggraver du fait de la mise sur le marché d'une nouvelle génération de médicaments plus efficaces qui seront amenés à se généraliser. Les besoins financiers correspondants sont évalués à deux milliards de francs, dont la moitié destinée à la résorption des déficits accumulés et l'autre moitié à la prise en charge des surcoûts des nouveaux traitements. Il lui demande si les crédits nécessaires seront prévus dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2001.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53029

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2000, page 6189